

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o H. 921/110

Objet:

Annexe

Expédié le

[Large blue ink flourish]

Imp. par l'Autographe Noir, Bruxelles.

Modèle III

16. ²Am² 1911

A Monsieur le

[Signature]

188. rue de Flandre

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favora-
ble à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, d^g *la belle*
qui *font* l'objet de *Notre*
lettre *du 20*

Ces ouvrages que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, *pourront*
être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, *Monsieur*,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

[Signature]

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE

le 3^e Août 1901.

Sous le n° 4926/110

Bruxelles 5 Août 1901

Messieurs

3 non
J'ai l'honneur de vous
adresser ci-joint, deux petits
tableaux représentant deux Ectes
de Juits, ces tableaux sont à
vendre cinq cent francs pièce
proviennent d'une vieille famille
hollandaise. et signés au verso
semblent être des Ectes. On s'oppose
à leur vente prétendant qu'ils
sont des Ectes.

J'aurais l'honneur de
vous répondre dans quelques
jours

Très respectueusement
Très sincère salutation

Aug. Jys

188 Rue de Flandre

Bruxelles

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,

rue du Musée, n° 9, le tableau intitulé.....

Temps des de Jarry

par.....

Bruxelles, le 7. Septembre 1901.....

Olav. Nyl

188 rue de T. Londres. W.